



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

5 février 2021

Développement des prestations de l'administration numérique valaisanne

L'Etat du Valais introduit l'e-facture (eBill)

Depuis mi-janvier, il est possible de recevoir les factures émises par le canton du Valais via l'e-facture (eBill) dans l'e-banking. Un flyer explicatif accompagnera les prochaines factures de l'administration cantonale afin d'encourager les citoyens à choisir cette solution économique, écologique et rapide. Le Conseil d'Etat suit ainsi la voie tracée par plusieurs autres administrations publiques suisses et grandes entreprises.

L'Etat du Valais élargit ses prestations numériques au profit de ses citoyens. Depuis mi-janvier, toutes les factures fiscales et administratives sont en effet disponibles par voie électronique. Concrètement, les personnes inscrites reçoivent par exemple leurs factures d'impôts directement sur leur e-banking. Par souci de sécurité, aucune annexe sensible n'est jointe à la facture. Ainsi, pour des questions légales, l'Etat du Valais se réserve la possibilité d'envoyer certains documents détaillés sous format papier lorsque cela s'avère nécessaire.

Selon l'expérience d'autres cantons ayant franchi le pas, ainsi que du fournisseur d'accès (PostFinance), le pourcentage d'utilisateurs de l'e-facture (eBill) dans ces régions se situe entre 10% et 30%. Même s'il ne s'agit pour le moment que d'une solution peu utilisée par les citoyens, cette pratique tend à se développer de plus en plus, raison pour laquelle l'Etat du Valais la leur propose.

La facture sous format papier reste encore possible. Toutefois, le Conseil d'Etat encourage les citoyens à utiliser l'e-facture. Ses avantages sont nombreux : elle est économique, simple, rapide d'utilisation, sûre, avec un accès possible en tout temps et en tout lieu. L'e-facture est également une solution écologique qui permettra de diminuer de manière conséquente la consommation de papier de l'administration cantonale.

Personne de contact

Roberto Schmidt, chef du Département des finances et de l'énergie, 079 220 32 29

